L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 30 MARS 1867. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8, par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 30 MARS.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions, voir à la [illegible] page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Deuxième District, ayant 232 pieds de face au Bayou St Jean—Une autre portion de terre bornée par le bayou St Jean, l'Avenue Taylor, la rue Masson et la propriété de la banque du Canal, d'une étendue de 193 pieds 7 pouces—De plus, deux terrains situés dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Indépendance et Pauline—Aussi, deux terrains situés dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette—Aussi, une portion de vingt-trois lots de terre situés dans le Deuxième District, mesurant 189 pieds environ de face au bayou St Jean—Aussi, 5 terrains situés dans l'îlet borné par les rues Esplanade, White, Lepage, Septième et Washington—Un terrain rue de l'Esplanade, entre Galvez et Miro. De plus, tous les droits, etc., à un jugement rendu par la 5e Cour, pour la somme de mille piastres—Et à 5 heures P. M. au No 92 rue Baronne, un lot de livres et de fournitures, [illegible].

Par J. C. Kusoc, constable—Au coin des rues Baronne et Lafayette, à une heure, un cheval—Et à midi, à l'encoignure St Charles et Commercial Place, une belle armoire.

Par A. Boutigny—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, grande vente de terrains nus et améliorés, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, savoir: neuf dans le Premier District, dont trois avec trois maisons en brique à trois étages, avec dépendances, etc. dans l'îlet borné par les rues Race, Tchoupitoulas, Religieuses et Orange; et quarante-quatre dans le Deuxième District, dont un situé rue Bourbon, entre St Louis et Toulouse avec une grande maison de résidence en briques à deux étages, dépendances, etc.; Treize terrains dans le Troisième District, et vingt-quatre dans la ville de McDonoghville, rive droite du fleuve.

Par C. E. Girardey & Co—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des terrains de presse à coton, des [illegible] dans la rue de la Nouvelle Levée, près les rues Thalia et Giro 1, et des terrains au coin des rues Tchoupitoulas et Ste Thérèse, provenant de la succession de D. Yancey. Pour les descriptions, voir l'annonce.

Par C. E. Fortier—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux terrains avec bâtisses, dans la rue Ste Anne formant le coin de la rue Rocheblave.

Par S. Guinault—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, propriétés de valeur sur le Canal Carondelet.

Par Montgomery Bros & Co—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, résidence cottage dans le Troisième District, face à la rue Marigny—Aussi, un morceau de terre de prix, dans la paroisse St Jean Baptiste. Pour les détails voir à l'annonce—Aussi, à la salle des susdits encanteurs, un assortiment général de meubles, gravures, tableaux, batterie de cuisine, etc., et aux [illegible] rue Gravier superbes chevaux de trait et de [illegible], beaux mulets, vaches laitières, buggies, barouches. De plus, à 11 heures, sur la Levée, presque en face de la rue Esplanade, 60 milliers pieds de bois de cyprès—et sur la Levée, au pied de la rue St Louis, [illegible] avoine.

Par E. Roger & Co—A leur salle d'encan, bottes, souliers, linge fait et chapeaux.

Par Gardner Smith, Yeiser & Co—A 7 heures du soir, à leur salle d'encan No 90 rue du Camp, grande vente de livres de droit, français et anglais.

Par Hols, Biehm & Co—A leur salle d'encan, rue Bienville, grande vente spéciale de bottes, souliers et [illegible] marchandises sèches, habillements, chapeaux, bonneterie et articles de fantaisie, chemises, etc. [illegible] de la ville seront reçus en paiement.

Par J. P. Boisseau—Au magasin Nos 49 et 51 de la rue Gravier, jambons, épaules, eau de vie, whisky, champagne, [illegible], flacons.

Par Hoffman & Marks—Au No 38 de la rue de Chartres, chapeaux [illegible], habillements de [illegible], lingerie, etc.

Par Vincent & Co—Au No 16 de la rue de Chartres, [illegible] faits et habillements d'enfants, chemises de fantaisie, cigares, tabac à priser, tabac à fumer [illegible].

Par D. E. Morphy—Aux Nos 77 et 79 de la rue Poydras, beurre de Goshen et beurre de l'Ouest—Au No 47 de la rue des Magasins, attelles et baguettes—Au No 103 de la rue Poydras, corde de Manille et de Sisal, [illegible].

Par Francis Fernandez & Co—dans leur salle d'encan, au No 41 de la rue Vieille Levée, marchandises sèches étrangères et du pays, articles de fantaisie.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Les ventes à l'encan de ce jour par le Shérif sont [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un terrain et deux portions de terre, face au Bayou St Jean—Deux terrains face à la rue de l'Esplanade—Trois terrains face à la rue Lepage—Deux terrains rue des Remparts, entre Poydras et Lafayette; un des dits terrains forme l'encoignure Lafayette—Un terrain rue de l'Esplanade, entre Galvez et Miro—Deux terrains rue Pauline, entre Chartres et Royale, 3me District—Un jugement pour la somme de $1,000.

Et à 5 heures P. M.—No 92, rue Baronne—Livres, papiers, &c. Voir aux annonces.

Billets de Ville.—M. D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention des grocers sur les 221 frequins de beurre de Goshen et de beurre de l'Ouest, qu'il vend AUJOURD'HUI, à midi, aux magasins de MM. Knap & [illegible], Nos 77 et 79 de la rue Poydras. Il prendra les billets de la ville en paiement.

☞ MM. VINCENT & CO vendent, aujourd'hui, au No 16 DE LA RUE DE CHARTRES—

Un grand assortiment d'HABILLEMENTS D'HOMMES ET D'ENFANS; des chemises à devants de [illegible], des caleçons, jeans et mousselines, des chemises [illegible], &c et un grand stock de CIGARES ET DE TABAC.

Aux Avocats.—MM. Gardner Smith, Yeyser & Co vendent, à l'encan, ce soir, à sept heures, au No 90 de la rue du Camp, un fort lot de livres de droit, français et anglais, de prix. C'est la Bibliothèque de l'Hon. Alex. [illegible].

Les membres du barreau sont invités à profiter de cette excellente occasion. On trouvera des catalogues dans la salle d'encan.

Voir l'annonce.

GRANDE VENTE DE CHAPEAUX, HABITS ET LINGE FAIT.—Aujourd'hui samedi, 30 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu par MM. Hoffman et Marks, à leur salle d'encan de la rue de Chartres No 38, 100 caisses de chapeaux fins, 400 lots d'habits de saison et 100 lots de linge fait. Tous ces articles sont de qualité supérieure, ainsi qu'on pourra s'en convaincre, si l'on veut bien consulter l'annonce d'aujourd'hui relative à cette vente qui aura lieu sans aucune réserve. Conditions à la criée.

LE FEUILLETON.

L'abondance des annonces nous force de transporter le feuilleton à la 3e page.

LE BILL DE LÉGALISATION ET DE TAXE.—Il n'est pas sûr que ce fameux bill contre lequel nous nous sommes élevé et que nous avons représenté, dès le moment où il a été mis en discussion dans les chambres, comme un bill de surtaxe déguisé, reçoive l'assentiment du nouveau maire, M. Heath. En premier lieu, il n'a pas été signé par M. Monroe qui a manifesté de fort louables scrupules à cet égard; et en second lieu, il n'est pas probable qu'il soit signé par son successeur qui a dû s'apercevoir comme tout le monde, du mauvais effet produit par la seule possibilité de cette avance de $2,500,000 que la ville serait obligée de faire à l'Etat, si le bill devenait loi. Ainsi, jusqu'à présent le crédit de la ville est intact. La somme des billets émis reste ce qu'elle était avant ce malheureux projet de taxe additionnelle, et nous espérons beaucoup que cette somme ne sera jamais dépassée, ce qui serait un vrai soulagement pour le commerce local et les contribuables.

LES PAIEMENTS EN ESPÈCES.—Dans une de ses dernières séances, la Chambre de commerce de New York a voté une série de résolutions en faveur d'un prompt retour au système des paiements en espèces.

CONFISERIE DES REMPARTS.—Les habitants des rues Esplanade et Remparts et de la partie de la ville qui avoisine l'intersection de ces deux rues, apprendront avec plaisir qu'ils pourront, sans sortir de leur quartier, trouver à leur portée un établissement de confiserie, digne de rivaliser avec les plus renommés de la rue du Canal. M. Max Nihoul, pâtissier-confiseur d'une grande habileté, ouvrira le 31 courant, à l'encoignure des rues du Bayou et des Remparts, dans la nouvelle et élégante bâtisse de M. Brice, LA CONFISERIE DES REMPARTS, et il promet que sous le rapport de la propreté, du bon goût et de la modicité des prix, cet établissement n'aura pas de supérieur. Les familles du voisinage y trouveront des rafraîchissements de tout genre, des crèmes à la glace, des gâteaux, des bonbons de première qualité, et, en outre, les articles de grocerie fine, tels que conserves, liqueurs, &c. L'installation [illegible] et l'ouverture sera certainement [illegible] ce quartier. 28 30

Le Suffrage Nègre.

Nous avons vu d'étranges choses depuis quelques années, mais nous sommes appelés à en voir de plus étranges encore peut-être. Pendant que les sénateurs radicaux des Etats de New York et de l'Ohio se font les ardents défenseurs du suffrage des nègres dans le Sud, les législatures qui ont nommé ces sénateurs refusent obstinément d'adopter pour leurs propres Etats une mesure que repousse le sentiment des masses du Nord. Dans le Sénat même des Etats-Unis, une proposition tendant à proclamer le suffrage universel dans toute l'Union a été accueillie avec peu de faveur. L'argument invoqué pour repousser la proposition était que les Etats livrés à eux-mêmes adopteraient bientôt le suffrage nègre, tandis que si l'on voulait l'imposer le peuple du Nord regimberait. Mais par une singulière coïncidence, le même jour, la législature de l'Etat de New York, où la majorité est fortement républicaine, donnait un démenti à la première assertion en biffant la clause du suffrage nègre du bill de la convention d'Etat.

Les législatures du Nord refusent d'imposer le suffrage nègre à leurs constituants parce qu'elles savent que ceux-ci n'en veulent pas. Le seul Etat où la question ait été soumise directement au peuple est le Connecticut et l'on sait qu'une majorité de 60 0 a repoussé la proposition faite l'année dernière.

Tous ces faits prouvent, à n'en pas douter, que le suffrage universel n'est pas pour les radicaux une affaire de principe mais une affaire de tactique. Ils ne veulent pas compromettre leur influence en l'imposant à leurs constituants et ils ne l'ont imposé au Sud que dans l'espoir d'en tirer parti.

Mais déjà l'inquiétude commence à les gagner; ils craignent de s'être trop hâtés dans leur appréciation du résultat que donnerait le nouveau plan de reconstruction. Leurs appréhensions excitées par les nouvelles reçues du Sud et par les insinuations de feuilles conservatrices, commencent à se faire jour dans leurs organes. Si par hasard les élections allaient donner la majorité aux conservateurs dans les Etats du Sud, le suffrage nègre n'aurait donc servi qu'à accroître le nombre des représentants de cette section et à lui donner dans le Congrès plus de pouvoir et plus d'influence qu'elle n'en avait autrefois! Une élection municipale qui vient d'avoir lieu à Newbern, dans la Caroline du Nord, a prouvé que la chose était possible, car les nègres y ont voté contre les radicaux. Le cas ne laisse pas que d'être embarrassant pour ceux qui ont compté si facilement sur l'élément africain.

Un correspondant écrivant de la Nouvelle Orléans à une feuille radicale de New York s'exprime ainsi:

Quoiqu'en disent les radicaux, il y a tout lieu de croire que l'élément déloyal emportera l'Etat à la première élection: hors de la Nouvelle Orléans, leur influence est à peu près nulle, et il faudra des années avant que leurs idées se propagent dans les campagnes. En attendant, les planteurs feront voter les affranchis comme ils le voudront. Pour comble de malheur, il y a déjà de la désunion parmi les membres du parti radical de notre ville au sujet des dépouilles qu'on va bientôt se partager.

De son côté, la *Tribune* de New York répondant au *Sun*, prétend qu'elle n'a jamais compté sur le vote unanime des noirs, et elle avoue que beaucoup voteront avec leurs anciens maîtres.

Pour nous, nous croyons que le vote des affranchis sera divisé, mais il suffit qu'il le soit pour que les conservateurs aient l'espoir de remporter la majorité.

CREVASSES.

La crevasse de la Grande Levée a maintenant un demi-mille de large et l'eau s'y précipite d'une manière torrentielle. Le courant du fleuve en est nécessairement affecté. En conséquence les steamers qui descendent sont obligés de prendre beaucoup de précautions pour ne pas être entraînés dans la crevasse. Ils rasent donc le plus près possible la côte opposée. Cette large brèche a fait, dit-on, baisser le fleuve, ce qui pourrait sauver de l'inondation les parties inférieures de la Vallée.

On annonce que les travaux commencés à la crevasse Roman sont en voie de progrès, et que tout espoir de la fermer n'est pas abandonné. Une lettre écrite par un entrepreneur dit que les travaux tiennent à mesure qu'ils avancent, et qu'ils sont conduits maintenant de manière à progresser avec rapidité.

Pas encore de crevasse à Bâton-Rouge, et le maire, M. Elam, écrit que le fleuve baisse.

Mais nous avons à mentionner un autre désastre. La levée de Hawes Harris, dans la paroisse de Madison, a cédé hier. C'est l'assistant ingénieur Dabney qui transmet cette nouvelle sans ajouter de détails.

Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi.

Nous avons promis de donner à nos lecteurs quelques nouveaux détails sur le nouveau système de bateau à vapeur, inventé par le capitaine De Haven et que doit exploiter la nouvelle compagnie dont nous avons publié la charte. Le bateau doit avoir une capacité de 2,500 tonneaux. La vitesse sera de 25 milles par heure en eau calme avec une force de vapeur ne dépassant dans aucun cas 120 livres par pouce carré, ce qui rend les explosions impossibles. Voici ses dimensions:

Plus grande longueur 365 pieds; longueur de quille 350 pieds; plus grande largeur 104 pieds; largeur de bau 63; plancher plat 56; diamètre des roues 48 pieds avec 20 pieds de plonge profondeur de la cale 13 pieds. Machines: cylindres, 12 pieds de course pour le piston, 42 pouces de diamètre; huit chaudières de 36 pieds de long et de 42 pouces de diamètre; cinq tuyaux. Il y a, en outre, une petite machine avec chaudière, complètement séparées, et qu'on peut utiliser en cas d'accident aux autres chaudières. La carcasse sera divisée, dans toute sa longueur, en deux compartiments, et subdivisée en huit compartiments ne laissant passer de l'un à l'autre ni l'air ni l'eau, et munis chacun de pompes à faire le vide et de tuyaux de vapeurs pour éteindre le feu. Des poulies permettent de manœuvrer facilement les écoutilles et les portes de communication; de façon à empêcher l'eau ou le feu de communiquer, de l'un à l'autre.

Des élévateurs perfectionnés économiseront les trois quarts de la main d'œuvre pour le chargement et le déchargement.

Les chaudières au nombre de huit sont divisées par sections de deux, de sorte qu'un dérangement survenant dans une section, les autres ont assez de force pour faire marcher le bateau sans qu'il soit nécessaire de s'arrêter. Ainsi économie, vitesse et sûreté, tels sont les avantages que présente le nouveau système.

Quant au comfort, il dépassera de beaucoup celui de l'ancien système. Au lieu d'une seule rangée de cabines avec une longue et monotone salle, il y aura quatre rotondes avec des dômes qui faciliteront la ventilation. Des escaliers en spirale conduiront jusqu'en haut des rotondes qui bien que séparées, pourront communiquer. Les chambres de passagers seront très commodes et approvisionnées constamment d'eau chaude et froide. Il y aura de vastes salons et des promenades bien disposées.

Ces détails peuvent donner une idée des avantages du nouveau système. Aussi croyons-nous que les actions de la compagnie seront recherchées. Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne le texte de la charte.

LIGNE DIRECTE DE STEAMERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET LE HAVRE.

Nous apprenons que la pétition suivante circule en ce moment en ville et se couvre de nombreuses signatures. Les vœux exprimés par le commerce de notre ville auront, nous n'en doutons pas, un grand poids sur la détermination à prendre par la Compagnie Générale Transatlantique et nous espérons que l'année ne se passera pas sans que nous voyions réaliser un projet qui doit mettre en communication directe la Louisiane et la France.

Nouvelle-Orléans, 26 mars 1867.

A MONSIEUR EMILE PEREIRE, *Président de la Compagnie Générale Transatlantique, Paris.*

Monsieur:

Les soussignés, représentants de Banques, de Compagnies d'assurances, importateurs, commissionnaires, facteurs de produits et résidents de la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur de vous exposer qu'ils ont vu avec la plus vive satisfaction, le service annexe que vient d'établir la Compagnie Générale Transatlantique, entre la Havane et la Nouvelle-Orléans, service qui met cette dernière ville en correspondance avec la ligne de Saint-Nazaire à Vera Cruz.

Que tout en appréciant les avantages qu'offre cette nouvelle voie de communication au commerce de la Nouvelle-Orléans, puisqu'elle facilite ses relations avec les Antilles, le Mexique et l'Amérique du Sud, aussi bien qu'avec la France, et tout en félicitant la Compagnie de cette nouvelle preuve de son esprit d'entreprise, ils croient opportun de signaler à votre attention l'insuffisance de cette ligne annexe aussi bien que celles des autres voies indirectes de communication intercontinentales pour satisfaire aux besoins qui résultent des nombreuses relations commerciales et du mouvement considérable de voyageurs existant entre la France et la Nouvelle-Orléans, insuffisance qui rend nécessaire l'établissement d'un service direct de vapeurs transatlantiques entre cette ville et un port de France.

Qu'actuellement une grande partie des importations d'articles français et suisses, qui atteignent chaque année un chiffre considérable, ne parviennent à la Nouvelle-Orléans que par la voie détournée de New-York et qu'elles sont ainsi grevées de frais énormes de transbordement, de double fret et de commissions, qu'il en résulte pour les importateurs, outre l'augmentation du prix de revient, une perte de temps et les inconvénients que présentent les entrées en douane faites à New-York par des agents intermédiaires.

Que ces désavantages ont déjà fait adopter par quelques importateurs la ligne anglaise de Liverpool, bien que ce soit encore une voie de communication indirecte, peu rapide et dispendieuse.

Mais qu'il est certain qu'un service direct de vapeurs Transatlantiques entre, par exemple, la Nouvelle-Orléans et le Hâvre, obtiendrait immédiatement le monopole des articles d'importation de France, de Suisse et d'une partie d'Allemagne, tant à destination de la Nouvelle Orléans que des grandes cités de l'Ouest auxquelles cette ligne offrirait des avantages marqués, sur celle que suivent actuellement leurs marchandises.

Que le frêt de retour de ces steamers serait assuré par le coton, le tabac et les produits de la Vallée du Mississippi, en même temps que le transport des passagers serait pour la Compagnie une ressource constante pour l'aller et le retour.

Les soussignés espèrent que prenant en considération les observations qui précèdent, la Compagnie Générale Transatlantique consentira à établir, dans un délai aussi rapproché que possible, un service direct bi-mensuel de vapeurs transatlantiques entre la Nouvelle Orléans et le Hâvre et qu'elle donnera ainsi satisfaction aux besoins réciproques des deux pays et aux vœux unanimes du commerce de la Nouvelle Orléans.

Les soussignés ont l'honneur de vous présenter, Monsieur, l'assurance de leur profond respect et de leur haute considération.

THEATRE DE L'OPERA.

LA FAMILLE BENOITON.

Comme il est admis que toute œuvre littéraire doit avoir un but moral, on avait dit du vaudeville: *castigat ridendo mores* (il corrige les mœurs en riant). Mais l'expérience des dernières années nous autorise à dire qu'il ne corrige plus rien du tout. A quoi ont servi toutes les pièces sur le demi-monde, sinon à donner aux désœuvrés du monde l'envie de mordre au fruit défendu, ou au moins d'imiter les allures des demoiselles à la mode, sous le prétexte ingénieusement trouvé de les combattre par leurs propres armes et de ramener les maris en leur faisant trouver chez leurs femmes le même genre de séduction? A quoi a servi la critique sévère faite par Victorien Sardou dans la *Famille Benoiton* des toilettes extravagantes et du langage épicé emprunté aux *titis*, sinon à mettre en vogue toutes les excentricités de costumes et de langage. Le succès de la pièce n'a eu de comparable que la fureur avec laquelle on a adopté les modes Benoiton, car le mot est resté et on le voyait figurer en grosses lettres dans toutes les montres de magasins: colliers Benoiton, cols Benoiton, &c., &c. Il semblait que la société voulait donner raison à l'auteur, en prouvant que sa peinture de mœurs loin d'être exagérée, était, au contraire, au-dessous de la vérité.

A qui la faute si pareil résultat s'est produit? Ce n'est certes pas celle des auteurs. Cela tient à une maladie de l'époque, l'amour de la notoriété, dût cette notoriété être acquise par le scandale, comme le dit le jeune Théodule Benoiton. N'est-ce pas cette maladie qui vient de produire cette nouvelle variété de l'assassin, ce Lemaire, dont l'ambition paraît avoir été de faire figure sur le banc de la Cour d'Assises et sur l'échafaud.

Mais laissons de côté la portée morale de la pièce pour envisager l'œuvre en elle-même. Comme pièce elle est assez bien charpentée au point de vue de l'intérêt, sans être exempte de défauts. Il y a évidemment beaucoup d'invraisemblance dans l'amour subit de Champrosé, ancien viveur qui a mangé son patrimoine avec des "cascadettes", pour Jeanne Benoiton, dans ses étonnements et dans ses indécisions, mais cet amour n'est évidemment qu'un épisode secondaire qui a servi de canevas à l'auteur pour introduire ses caractères. La situation des époux Didier est un grain de sel dramatique assez habilement mêlé à l'intrigue; mais nous y avons trouvé des longueurs. La même scène se répète pour ainsi dire deux fois entre Clotilde et Didier et c'était assez d'une. On a beaucoup critiqué les dénouements de la pièce et on a dit qu'elle eût dû finir par l'exposé de la situation fait par Clotilde à la fin du troisième acte. Nous n'allons pas jusque là, car il y a d'excellentes choses dans les deux derniers actes; et en somme, ce n'était pas un drame que voulait faire M. Sardou. Il a voulu faire un tableau de mœurs avec des caractères et il a fait un tableau de maître. Les types de la famille Benoiton, celui de Prudent Formichel et même celui de la vieille fille sont bien réussis. Il y a beaucoup de mots heureux semés dans le dialogue et de ces petits détails dans lesquels excelle l'auteur des *Pattes de mouche*. Tout cela joint aux toilettes tapageuses explique le succès qu'a obtenu la pièce. Seulement, il ne faut pas oublier que les modes qui étaient excentriques en 1865 ne le sont plus en 1867, et qu'il eût fallu pour produire de l'effet dans une première représentation à la Nouvelle-Orléans un peu plus d'extravagance dans les toilettes, surtout dans les toilettes de course.

Parlons maintenant des artistes. Le principal rôle de femme est celui de Clotilde, la veuve qui a la manie des mariages....pour les autres. Madame Lacroix s'en est acquittée en comédienne intelligente; elle a déployé beaucoup de verve et a souligné fort à propos toutes les parties saillantes du dialogue. Elle est presque toujours en scène et mêlée à toutes les situations. Nous pensions qu'elle ferait une excellente personnification de Clotilde et cette habile artiste a justifié toute notre attente. Madame Dameron a été très amusante dans le rôle de la vieille fille du rossignol difficile à placer et qui en trois ans a mis en fuite vingt-sept épouseurs.

Des trois demoiselles Benoiton, une seule est mariée, c'est Marthe. Madame Blondelet a les qualités voulues pour bien rendre la partie dramatique de ce rôle, mais elle souffrait évidemment d'un rhume qui lui a enlevé une partie de ses moyens. Les deux autres demoiselles Benoiton ont chacune un rôle dont toute l'éloquence consiste en effets de toilette. L'une débite des grenouilles pour nous servir de l'expression de Champrosé, l'autre fait une dissertation chevaline digne d'un jockey consommé. Cette dernière, Camille, était représentée par Mme Gravier. L'autre Jeanne avait emprunté les traits de Mme Thorey. Toutes ces dames avaient de fort jolies toilettes, mais celle de Jeanne au second acte ne nous a pas paru convenir pour une toilette de course. Ce n'est pas tant par la richesse que par l'excentricité que les demoiselles Benoiton cherchaient à se faire remarquer. Les bottes dans cet acte sont de rigueur.

Les rôles d'hommes ont tous été bien soutenus.

M. P. Alhaiza a eu beaucoup de laisser aller dans le rôle assez original de Champrosé; il a été très digne dans la scène du cinquième acte avec Didier. Ce dernier rôle rempli par M. Gravier est assez dramatique, et cet artiste en a tiré parti avec tout le talent que nous lui connaissons. M. Lacroix nous a donné une photographie de Prudent Formichel à serrer dans un album; il a été d'une raideur de zinc parfaite et a débité ses scènes de calcul avec une correction de teneur de livres. C'est un type que Sardou a voulu peindre, et M. Lacroix en a été une copie exacte. Complimentons M. Roche qui a compris que le Benoiton des sommiers élastiques devait être joué au naturel, et M. Chamouin qui fait un bon entrepreneur de bâtisse, et arrivons aux fils Benoiton. Mme Albert a eu des gestes inimitables de collégien et a été pourrie de chic dans le rôle de Théodule. Une gentille petite fille de sept ans, Mlle Estelle, a eu un succès monstre sous les traits de Fanfan Benoiton. Elle a joué ses diverses scènes avec intelligence et a été très amusante.

En résumé la pièce a bien marché pour une première représentation et nous croyons qu'elle marchera mieux à la seconde et à la troisième. Il y a dans le dialogue bien des traits d'esprit qui ont pu passer inaperçus à cause du bruit des allées et venues. Les spectateurs devraient bien se faire une règle d'être exacts à l'heure indiquée pour le lever du rideau et au commencement des actes; tout le monde y gagnerait, le public et les acteurs. Bien que toutes les places fussent louées à l'avance, on n'a pu commencer à sept heures et quart parce que la moitié de la salle était vide. Le rideau n'a été levé qu'à huit et il en est résulté que le spectacle a fini à plus de minuit, quand il eût pu finir [illegible] d'heure plus tôt.

La seconde représentation de *La Famille Benoiton* doit avoir lieu dimanche et nous pensons qu'il n'y aura pas moins de foule qu'à la première. C'est une pièce qu'il faut voir deux fois de suite pour bien en apprécier toutes les finesses.

Nous allions oublier de mentionner le magnifique ameublement fourni par M. Mallard pour représenter le salon Benoiton.

OPÉRA ITALIEN.—Nous espérons que la salle sera pleine ce soir pour la rentrée de la troupe italienne de M. Roncari. Elle doit donner seulement quatre représentations avant de partir pour le Mexique, et les amateurs de musique doivent mettre à profit ces dernières occasions.

L'opéra de *Lucia* qu'on joue ce soir abonde en beautés musicales, et il est très bien interprété par Mme Cattinari et MM. Bostil, Strozzi, et Rosso.

On commencera à sept heures trois quarts précises.

LA RÉSOLUTION WILSON.—Voici le texte de cette résolution mentionnée par le télégraphe:

Attendu que Jefferson Davis, citoyen de l'Etat du Mississippi, a été fait prisonnier le 11 mai 1865 par un détachement de troupes des Etats-Unis et que, depuis cette époque, il a été détenu à la forteresse Monroe comme prisonnier de guerre et comme prisonnier d'Etat;

Attendu que ledit Jefferson Davis se trouve inculpé, d'après la plus haute autorité, du crime odieux de conspiration contre la vie du défunt Président Abraham Lincoln, et qu'il est en outre mis en accusation pour crime de trahison;

Considérant, d'autre part, que ledit Jefferson Davis s'est constamment protesté de son innocence et qu'il a sollicité et demandé, par l'intermédiaire de ses conseillers légaux et par tous les moyens reconnus par la loi, un procès prompt et public devant un tribunal ayant compétence pour le juger;

Par ces motifs,

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants, qu'une plus longue détention préventive dudit Jefferson Davis n'est pas en harmonie avec les fins de la justice, l'esprit des lois et les prescriptions de la Constitution, et que la justice, l'honneur national et une saine politique s'unissent pour recommander que le dit Jefferson Davis soit promptement jugé ou qu'il soit relaxé sous caution ou sur parole.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles du Congrès.

Ajournement du bill sur les levées.

Proposition de Sumner à cet égard.

L'ajournement du Congrès à peu près décidé.

Baisse sur le coton à New-York.

Nouvelles d'Europe.

Londonderry, 29. Midi—Le Nova Scotian est arrivé.

Londres, 29—Consolidés 90 1/2. Bons américains 73.

Frankfort, 29—Bons 77 7/8.

Paris, 29—Bons américains, 84 5/8.

Liverpool, 29. Midi—Coton calme mais ferme. Ventes 7,000 balles. Mid. Upl. 13 1/8 d. Mid. Orl. 13 1/2 d. Céréales calmes. Provisions languissantes. Esprit de térébenthine 37.

Londres, 29 au soir — Consolidés, 91 1/2. Bons, 73.

Francfort, 29—Bons, 78 1/8.

Paris, 29—Bons, 84 5/8.

Liverpool, 29—Coton calme toute la journée. Transactions limitées, mais cours non changé. Ventes, 7,000 balles. Cotes de clôture: middling uplands, 13 1/8; middling Orléans, 13 1/2.

Queenstown, 29—Le navire Kesler, de Cardiff pour New-York, et le T. Jones, de Liverpool pour Philadelphie, sont arrivés ici avec des voies d'eau.

Londres, 29—La Chambre des Communes a consenti à la garantie de l'emprunt du chemin de fer canadien.

Liverpool, 29—Importation de coton pour la semaine passée, 205,000 balles. Stock 644,000; 20,000 de plus qu'on ne croyait.

Le navire Frederick, de New York, a été abandonné en mer. L'équipage s'est sauvé.

Une dépêche d'Odessa parle d'une grande tempête dans la mer Noire; plusieurs navires ont sombré avec leurs équipages.

On annonce que le roi George de Grèce épousera bientôt la nièce de la reine Victoria.

Le steamer Fulton a touché ici et est reparti pour le Havre.

Mobile, 29—Ventes de coton aujourd'hui 800 balles. Marché ferme. Mid. Upl. 28 à 28 1/2. Reçu aujourd'hui 387 balles.

Galveston, 29—Coton calme. Bas Middling 20 1/2 en espèces. Pas de ventes ce matin. Reçu pendant la semaine 4733 balles contre 2224, pour la même semaine l'année dernière. Exporté 120 balles. Stock dans le port 31,550 contre 13,458 l'année dernière à pareille époque. Or 135.

Passe du Sud-Ouest, 29, 2 P. M.—Pluie très forte et grand vent du Nord-Est. Pas de bateau sur le fleuve.

Baltimore, 29—Coton Mid. 30c.

New York, 29—Coton lourd et en baisse. Ventes 1,500 balles. Mid. Upl. 30 1/2. Fonds accusent une tendance à la baisse. 5.20, 109 5/8. 10.40, 98; 7.30, 106. Or 134 1/4.

Charleston, 29—La goélette Vandever, de Rockland, Me., allant à Norfolk, a brûlé en mer. L'équipage s'est sauvé.

Washington, 29—Le général Schenck a refusé la nomination républicaine pour la place de gouverneur dans l'Ohio.

Recettes du Revenu de l'Intérieur, aujourd'hui, $600,000.

L'enregistrement municipal donne jusqu'ici 816 blancs et 1339 noirs.

Le Sénat a confirmé aujourd'hui trois nominations et en a rejeté deux.

Washington, 29. Sénat—Plusieurs pétitions d'habitants du Sud qui ont occupé des places et qui ont des comptes à rendre sont référées au comité judiciaire.

Une résolution chargeant le comité des Affaires Indiennes de visiter les territoires indiens et ordonnant au secrétaire de la guerre de fournir des moyens de transport et une protection militaire, a passé.

Une résolution pour examiner la question de savoir si l'Ouest Virginie est réellement un Etat est référée au comité judiciaire.

Une résolution allouant un demi-million pour secourir les victimes des dernières inondations, a été déposée sur la table.

Le bill pour réparer les levées a été repris. Sumner propose une clause portant qu'aucune levée ne sera réparée dans aucun Etat à moins que cet Etat ne soit admis avec des droits égaux, la franchise électorale et des écoles libres pour toutes les couleurs. Le bill de levée est ajourné.

Une motion de s'ajourner demain à midi et s'il n'y a pas de quorum, de s'ajourner *sine die*, est adoptée. Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—Le bill pour rembourser à l'Indiana et à l'Ohio les dépenses faites par ces deux Etats pour repousser Morgan, a passé finalement et va au Président.

Est adopté aussi le bill pour faire payer ce qui est dû aux soldats de couleur par l'intermédiaire du Bureau des affranchis.

On discute la question de l'ajournement.

Le comité judiciaire [illegible] traité comme ne s'occupant que de bagatelles et Butler est dénoncé pour l'abus de confiance qu'il a commis en révélant ce qui lui avait été communiqué personnellement. La Chambre a adopté l'ajournement du Sénat et s'ajourne.

New York, 29—Vingt barils frauduleusement marqués et 120 barils vides avec des inspections non cancelées ont été saisis.

Fort Monroe, 29—Quarante et quelques navires, principalement étrangers, sont entre le Cap Henry et Hatteras tâchant d'entrer, mais un très grand vent d'Ouest les en empêche.

Vicksburg, 29—Descendus, les steamers Kate Kinney, R. E. Lee et Louisiana.

Louisville, 29. — Coton, 27 à 27 1/2 pour le Middling. Arrivé le Laurel Hill, de la Nlle-Orléans, et parti le Stonewall pour la Nlle-Orléans.

Des voleurs déguisés ont pris, dans le bureau du payeur de la compagnie du chemin de fer de Jeffersonville, $20,000 et quelques registres et documents. Aucune arrestation n'a été faite.

Cincinnati, 29 — Au fort Swelling, hier, une femme a été trouvée ne pouvant quitter son lit, épuisée qu'elle était de faim et de froid. Un enfant était mort sur le plancher, et l'autre était mourant sur le lit. D'autres familles, au Fort, sont dans une situation aussi misérable.

Washington, 29—Les travailleurs du gouvernement ont donné une sérénade à Banks qui a été le premier à introduire la résolution des huit heures de travail.

Les journaux radicaux applaudissent aux révocations opérées par le général Sheridan. Ils disent que ce sont des amis du Président qui ont été renvoyés, ce qui prouve l'impuissance de l'Exécutif.

New York, 29—L'argent a été actif cette après midi, à 7 p. 0/0. Sterlings, calme mais ferme à 109. L'or a fermé calme à 134 1/8. Gouvernements fermes et bien tenus. Actions lourdes, et en baisse à la clôture par suite d'un resserrement d'argent.

(Autres Dépêches.)

Liverpool, 28 mars, au soir—Le coton a fermé lourdement avec une baisse de 1/8 d. Mid. Orl. 13 1/2.

Londres, 28—Le gouvernement se propose de garantir l'emprunt pour le chemin de fer Canadien.

Le gouvernement grec demande aux grandes puissances d'intervenir pour empêcher toute autre effusion de sang en Crète.

New York, 29—Arrivé, le Harriet Lane, de la Havane. Le 15 courant, le brick Leonard Berry a été abandonné en mer.

New York, 29—Coton inactif. Middling Upland 30 1/2.

Washington, 29—Le Sénat, hier, a confirmé ou rejeté 62 nominations dans l'ordre civil.

Washington, 29—Lovell H. Rousseau a été nommé comme successeur du brigadier-général Rosencranz.

Le directeur général des postes a ordonné une augmentation de salaire de 20 p. c. pour les employés ayant un traitement de $1,000 et au-dessous et de 10 p. c. pour les salaires au-dessus de $1,000.

Le salaire des agents de route et des porteurs est diminué de 20 p. c.

New-York, 29—5-20, 109 5/8. Or, 134 1/4.

Passe du Sud Ouest 29, midi—En raison du fort courant du fleuve, l'Excavateur a besoin d'être aidé pour remorquer dans ses opérations. En conséquence il ne pourra les commencer que lorsque ce remorqueur sera arrivé.

Hier beaucoup de bâtiments ont pu franchir la barre.

Le Geranium est encore dans le Gap, mais il espère pouvoir en sortir dans un jour ou deux.

Les eaux hautes chassent les coons, les fouines, belettes et autres animaux qui viennent se réfugier autour de la station du télégraphe en nombre tels qu'ils dévorent toutes nos provisions malgré toute notre surveillance.

LE MARÉCHAL BAZAINE.—On écrit de Vera-Cruz au *Courrier des Etats-Unis*:

Le bruit a couru que la cassette particulière du maréchal Bazaine a été volée. J'ai tout lieu de croire qu'il s'agit d'un *canard*, le maréchal n'ayant pas emporté de caisse particulière de Mexico. Le bruit aura été semé par quelques plaisants pas amis du maréchal, qui n'en compte guère ni dans l'armée ni dans la population. Aucun de nos officiers n'a compris la conduite du maréchal à l'égard de Maximilien. Celui-ci a formellement refusé de recevoir les adieux du maréchal, et la vérité est qu'il a lieu d'être profondément ulcéré.

A Orizaba, le maréchal a réuni les chefs de corps, et leur a fait un discours de deux heures, disant qu'il regrettait que ses efforts fussent si mal compris, qu'il avait toujours agi pour le bien des intérêts français, &c. &c. On n'a naturellement pas répliqué à cette espèce de harangue justificative, mais elle a été accueillie avec une froideur glaciale. Nos soldats qui ne se gênent pas, ont fait quelquefois sentir durement leurs opinions au maréchal durant la marche, surtout lorsqu'ils raillaient ses faiblesses pour la maréchale, qu'ils appelaient la *tortillera*. Cette épithète, qui rappelle simplement l'honorable pauvreté de la famille de Mme Bazaine avant son mariage n'a absolument rien de blessant, toute déplacée qu'elle pût être; je vous transmets ce détail, simplement pour vous donner une idée des sentiments du soldat.

Une difficulté s'est élevée à propos de droits de douane entre M. Saunier, consul des Etats-Unis, et le colonel Dupin, commandant de place. Les prétentions du premier étant insoutenables, le second l'a tout bonnement éconduit.

CHRONIQUE LOCALE.

ORDRES MILITAIRES. — Un ordre du général Sheridan, en date du 28, annonce qu'il n'y aura pas d'élections dans l'Etat pour les fonctions d'Etat, municipales, judiciaires ou de paroisse, jusqu'à ce que les conditions prescrites par les deux bills du Congrès soient remplies; qu'en conséquence la loi de la Législature du 15 mars qui porte que les titulaires resteront en fonctions jusqu'à leur remplacement, recevra son application excepté dans les cas où le général en a décidé autrement.

DUEL—Un duel a eu lieu hier matin, à Half-Way-House, entre M. Ostermann, directeur du théâtre National, et M. Oerster, éditeur de la gazette allemande. Ces messieurs se sont battus au pistolet, à la distance de 15 pas, avec la faculté de s'approcher de 5 pas l'un contre l'autre. Au troisième coup, M. Oerster a chancelé, et bientôt après il est tombé. Il avait été atteint d'une balle près de la quatrième côte. La blessure est fort dangereuse sans être nécessairement mortelle.

Le duel est venu, dit-on, à propos d'une actrice du théâtre National, Mlle Fehringer, dont le jeu et le chant ont été fort appréciés du public.

FEU—Hier matin, vers deux heures, le feu a pris dans le café de l'hôtel St-James, mais on est parvenu à l'éteindre en peu d'instants.

INCENDIE—Vers la même heure, hier matin, le feu prenait à une cuisine haute de la rue d'Amour, entre Mandeville et Marigny. Les flammes ont gagné une maison voisine en bois, à deux étages, et les deux bâtisses ont été détruites. L'une appartenait à M. Waters et l'autre à M. James Gibney, et toutes deux étaient partiellement assurées. On ignore la cause de cet incendie.

VOLEURS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Nous lisons ce qui suit dans le *Civilian* de Galveston, du 26 mars:

Le député maréchal Painter a reçu hier du Col. Adams, chef de police de la Nouvelle-Orléans, un télégramme portant que James Parker et Geo. Fisher avaient pris passage à bord du Clinton, pour cette ville, ayant en leur possession 30 barils de whisky, évalués à $2500, qu'ils ont obtenus sous de faux prétextes. Le capitaine Painter, prévenu ainsi, a arrêté les aventuriers et les a mis sous bonne garde.

Ils ont avoué leur faute, et ont été traduits le matin, devant le juge de paix Seawell. Mais, au défaut de toute autre information de la part du colonel Adams, le juge a été sur le point de les renvoyer. Toutefois cette affaire ayant été référée au général Griffin, ordre a été immédiatement donné de les retenir jusqu'à ce qu'on ait reçu une nouvelle communication du colonel Adams. Ils ont été, en conséquence, reconduits à la geôle.

UN COUP DE POIGNARD DANGEREUX. — Vers 9 heures, hier soir, un individu nommé August Gender, employé à tenir un étal de café à l'extrémité du marché Poydras, du côté de la rue Baronne, a été poignardé par un inconnu, qui a échappé. Aug. Gender était alors tranquillement assis sur la plateforme de l'étal, et c'est par derrière et par le grillage qu'il a été frappé dans le dos. Le blessé a été transporté chez lui, dans le voisinage du marché. Les docteurs ne peuvent encore dire si la blessure est fatale ou non. Le frère de Gender reconnaîtrait l'homme qui a fait le coup s'il le voyait.

GARROTÉ. — Un vieillard du nom de Peter Coyle s'est plaint à la police, hier soir, d'avoir été garroté et volé d'environ $250 dans sa propre maison, vers 7 heures et demie hier soir, par deux hommes qui se sont échappés. Coyle demeure rue des Remparts, près de la rue Girod, où il tient une petite boutique d'objets divers. Il dit qu'il pourrait reconnaître les voleurs s'il les voyait. Coyle a été battu et volé de la même manière, il y a quelques années.

EVASION DE PRISONNIERS — Charles O'Donohue, le soldat qui, on se le rappelle, faillit tuer, il y a quelque temps, Charles Klein, employé du quartier-général de Sheridan, en lui donnant un coup de couteau à la gorge, et qui avait été condamné à 15 ans d'emprisonnement par une cour martiale, a échappé à ses gardes pendant qu'ils le conduisaient au pénitencier de Jefferson City, Missouri.

NOYÉ. — Un enfant de 6 ans, nommé Henry Cramer, qui s'amusait avec plusieurs de ses camarades, sur le wharf, devant le Poisson No 11, est tombé à l'eau et s'est noyé. Il paraît qu'il passait sur un espace fort étroit, bordé de morceaux de [illegible], et qu'un individu croyant qu'il s'aventurait ainsi pour en voler, a poussé contre lui une exclamation qui l'a effrayé et lui a fait perdre l'équilibre. Le corps de cet enfant n'a pas encore été retrouvé.

COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ETAT POUR LA RECONSTRUCTION.

Salle de la Chambre des Représentants,
Nlle-Orléans, 29 mars 1867.

Dans un avis non officiel des membres de l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, tenu aujourd'hui, dans la salle des Représentants, l'hon. T. P. Harrison, de Morehouse, a été appelé au fauteuil, et Geo. B. Shepherd a été requis d'agir comme secrétaire.

Sur motion de l'Hon J. B. Elam, de De Soto, il a été *Résolu*, qu'un comité de treize membres soit nommé par l'orateur, un par chaque District représentatif de la ville de la Nlle-Orléans et un pour chaque district sénatorial, avec pouvoir de nommer un comité exécutif d'Etat pour le parti de la reconstruction nationale de l'Etat de la Louisiane, lequel fera partie du comité exécutif, quand il sera nommé.

Et le président a nommé les membres suivants:

Premier District sénatorial—Hon. Cornelius Fellowes.
Second District sénatorial—Hon. J. M. Lapeyre.
Premier District représentatif—Hon. L. E. Simonds.
Second District représentatif—Hon. N. T. N. Robinson.
Troisième District représentatif—Hon. D. P. Scanlan.
Quatrième District représentatif—Hon. Newton Richards.
Cinquième District représentatif—Hon. Ed. G. Gottschalk.
Sixième District représentatif—Hon. Anthony Sambola.
Septième District représentatif—Hon. Theo. F. Thieneman.
Huitième District représentatif—Hon. W. H. Wells.
Neuvième District représentatif—Hon. C. R. Fagot.
Dixième District représentatif—Hon. B. F. Jonas.
Onzième District représentatif—Hon. D. J. Gaisser.

Sur motion de l'Hon. C. Fellowes, Thos L. Maxwell a été nommé secrétaire du comité ci-dessus.

Et sur motion du même membre, le meeting s'est ajourné.

GEO. B. SHEPHERD, Secrétaire.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 29 mars

La fin de la semaine commerciale est marquée par un calme presque général. Le sucre et la mélasse ont été peu recherchés. Le mouvement a été faible dans les produits de l'Ouest; la farine est devenue plus ferme, une réaction s'est opérée dans le maïs et il n'y a pas eu de variation d'une importance quelconque dans l'avoine et dans le porc. Les avis défavorables d'Europe, ont beaucoup nui aux ventes de coton, lesquelles s'élèvent à peine à 1000 balles à des prix plus faibles. Le marché, à la clôture, tendait à la baisse. Les transactions de la semaine comprennent 16,000 balles contre 22,700, la semaine dernière.

Les ventes de numéraire ont été comparativement limitées, malgré la fermeté des cours. L'or a ouvert nominalement de 134 3/4 à 135. (Le taux d'ouverture, à New York, était de 134 1/4) et, sans avoir guère varié, a clos ferme au même taux. Il ne s'en est pas vendu au Board; au dehors, $5,000, $10,000 et $50,000 à 134 7/8, $30,000 à 134 7/8 et 135, $5,000 à 134 3/4, $3 000 et $5,000 à 135, $10,000 à 135 1/8 et $5,000 à 135 1/4. Un check de $10,000 en or, sur New-York, s'est vendu, pour de la monnaie courante, à 134 1/8. On n'a pas vendu d'argent américain; celui-ci valait 123 à 130 sur les comptoirs. 600 et 10,000 piastres mexicaines se sont vendues à 1, 1 1/4 et 1 1/2 de prime pour de l'or.

En dépit d'une demande animée, le mouvement a été restreint dans le change étranger. Les offres étaient excessivement rares et les ventes limitées. Celles-ci indiquent une forte hausse; elles embrassent: 6000 livres de bon clear à 145, 9000 livres au même taux, 1500 livres, 1800 livres et 2500 livres No 1 à 145 1/4, 5000 livres à 145 3/4, 1500 livres et 1500 livres à 146, 4000 livres et 5000 livres de banque à 146 1/4, 1500 livres et 3000 livres à 146 1/2, 5000 livres au même taux. Dans le change sur France, 75,000 francs en commercial, à 3.92 1/2, 75,000 à 3.91 1/4, 50,000 et 85,000 No 1 à 3.88 3/4, 15,000 et 25,000 à 3.87 1/2, 150,000 au même taux et 50,000 de banquiers particuliers à 3.86 1/4. Le sterling peut être coté nominalement à 144 à 144 1/2 les traites-connaissements, 145 1/4 à 145 1/2 le No 1 à première classe et 146 1/4 à 146 1/2 le change sur France, à 3 90 à 3.88 3/4 le commercial No 1 et 3.85 le change de banque.

Nous n'avons aucun changement important à constater dans le change américain. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime; l'une d'elles a tenu des checks à 5/8. Il n'y a eu que faible demande sur les comptoirs. — Le change commercial était peu abondant; les transactions n'embrassent que $20,000, $25,000 et $50,000 sur New York, à vue, à 3/8 de prime, $15,000 à 7/16, $120,000 à 3/8 à 7/16, $20,000 à 1/8, $10,000 au pair, $10,000, à dix jours, à 1/8 d'escompte, $35,000, à trente jours, à 7/8, $12,000, à quarante jours, à 1 1/4 et $20,000, à soixante-dix jours, à 2 d'escompte. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/8 à 3/8 de prime à vue, pair à 1/8 de prime à un jour, 1/4 à 1/2 d'escompte à dix à trente jours, 5/8 à 7/8 à trente jours et 1 1/2 à 1 3/8 à soixante jours.

Nous n'avons pas remarqué d'activité dans les actions; il n'y a pas eu de transactions au Board ce midi; au dehors, une vente de 100 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $34. Il a été [illegible] au bureau de la compagnie du chemin de fer de la ville, 169 actions dans la semaine expirée ce soir.

Nous cotons maintenant les actions de la banque de la Louisiane à $9 à 9 50; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $34 à 35; celles de la banque des Mechanics and Traders (50 payées) à $59 à $60; celles de la banque du Canal ($50 payées) à $59 50 à 60; celles de la banque de l'Union à $69 50 à $70; celles de la banque des Citoyens à $156 à 159; celles de la banque de la Nouvelle-Orléans à $40 à 41; celles de la banque du Sud à $ 96 à 98. celles de la banque des Marchands à $27 à 28; celles de la banque du Crescent City à 38 50 à $39; celles de la banque d'Amérique à $13 à 14; celles de la banque First National à $124 à 125, celles de la banque Louisiana National à $129 50; celles de la banque [illegible] à $107 à 108; celles des chemins de fer de la ville avec dividende, à $225 à 230; celles de la compagnie du chemin de fer de la rue St Charles ($43 payées) à $96 à 98; celles de la compagnie du chemin de fer Crescent City ($75 payées) à $146 à 148, celles du chemin de fer de Carrollton ($75 payées) à $51 50 à $52; celles du chemin de fer Pontchartrain à $90 à 91; celles du chemin de fer des Opelousas à $6 25 à $6 75; celles du chemin de fer de Jackson à $8 50 à $9; celles de la Presse à coton de la Levée à $81 à $82; celles de la compagnie du Gaz à $156 à 157; celles de la compagnie des Water Works à $63 à [illegible]; celles de la Compagnie d'assurance de l'Union à $66 à 70; celles de la Compagnie d'assurance du Hope à $79 à 80; celles de la Compagnie d'assurance Germania à $34 à $35; celles de la Compagnie d'assurance Nationale à $25 à $26.

On n'a pas annoncé de ventes de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 92 à 94 1/2, et les émissions en faveur de chemins de fer à 80 à 82 1/2, suivant les coupons. Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 62 1/2 à 64; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 77; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 60 à 62 1/2 cents.

Les billets de la ville s'améliorent. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 60 à 62 1/2 cents.

—Il s'est vendu au Board, jeudi soir, $1,000 en or à 135 1/4, 55 actions de la Presse à coton de la Levée à $81.50, 25 du chemin de fer de Carrollton à $51.50, 77 de la banque des Mechanics and Traders à $62, 100 et 200 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $34, 200 dito à $31 50, 50 et 50 de la banque du Canal à $59.50, $400 en billets du chemin de fer de Jackson à 72 1/2 cents à la piastre, $8,000 en billets du Trésor de l'Etat à 88 cents et $1,000 dito à 89 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir, 29 mars 1867.

COTON—Sous l'influence produite ici, tant par d'autres nouvelles défavorables de Liverpool et de Manchester, que par la dépréciation peu ordinaire qui règne en ce moment sur presque tous les principaux marchés domestiques, le mouvement a été bien peu actif, aujourd'hui. L'assortiment offert était, par son ampleur, de nature à suffire aux demandes, et la plupart des détenteurs ont montré un désir croissant de vendre; mais la plupart des acheteurs, n'ayant pu obtenir les concessions demandées, se sont tenus à l'écart, jugeant plus convenable d'attendre, pour remplir les ordres dont ils sont porteurs, l'arrivée de nouvelles plus récentes. Partant, les ventes ont été on ne peut plus bornées, n'ayant pu former qu'un montant de 1000 balles, prises par huit courtiers, à des prix indiquant une plus grande facilité, le marché ayant clos avec une tendance fortement prononcée à la baisse. Tout en référant aux remarques ci-dessus, nous modifions et reproduisons nos cotes comme suit: ordinary 16 1/2 à 27 cts, good ordinary 27 1/4 à 28 cts, low middling 28 1/2 à 29 c et middling 29 3/4 à 30 cents.

Les ventes durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 1800 balles, formant un total pour la semaine de 16050 contre 22700 la semaine dernière. Les cotons reçus, proprement dit, durant la semaine dernière—abstraction faite de ceux venus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont compris dans leurs tableaux respectifs—ont embrassé 10874 balles, contre 14589 la semaine dernière, montrant une décroissance de 3715 balles. Les exportations, durant la semaine, ont embrassé 40010 balles, dont 1540 pour le cabotage et 38190 pour les ports étrangers.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	3119	
précédemment	663287	
		666406
		768488
Expédié aujourd'hui	18082	
précédemment	563494	
		582576
Stock en mains		185912

SUCRE ET MÉLASSE—Les arrivages, depuis hier, nous ont fourni 49 boucauts de sucre et 71 barils de mélasse. Il se fait quelques demandes de sucre, mais il n'en est pas de même de la mélasse. Le stock de sucre est tout à fait rond mais le marché est presque dépourvu de mélasse de la Louisiane. Il s'est vendu, aujourd'hui, 72 boucauts de sucre à 12 3/8 c la livre de bon commun, 13 1/4 cts pour le prime et 14 1/8 pour le jaune clarifié. Quelques petits lots de mélasse ont changé de mains, mais, les détails de ces transactions n'ont pas encore transpiré. Nous cotons la mélasse de la Louisiane à 50 à 65 cts le gallon de fermentées et 70 cts la bonne. Il ne se fait pas de transactions dans le sucre de Cube. La mélasse de provenance cubanaise est tenue à 50 cts le gallon.—Montant des ventes durant la semaine, 854 boucauts de sucre, 400 barils de mélasse; arrivé 304 boucauts de sucre, 175 barils de mélasse, exporté 58 boucauts de sucre et 2 barils de mélasse.

TABAC—Un lot rond de 26 boucauts de tabac s'est vendu aujourd'hui à raison de 10 cents la livre. Le stock de tabac est en ce moment trop faible pour donner une latitude convenable aux fortes opérations, et seulement quelques boucauts de l'article se vendent de temps à autre à des prix pleins.

Léger—Inférieur lugs, 3 à 4 1/4, good lugs 4 à 5, inférieur à common leaf, 5 à 7 1/2, medium leaf 7 à 10.

Lourd—Fair leaf 10 à 12, fine leaf 12 1/2 à 15, choice leaf 15 à 20.

FRET—Le marché est calme, mais stable et ferme. Les taux sont 9/16 d par livre de coton sur voiliers pour Liverpool, 1 3/16 et pour le Havre, 1 d par livre de coton sur steamer pour Liverpool, 1/2 ct sur vapeurs pour New-York et $5 par boucaut de tabac. Le taux sur voiliers pour Boston est de 3/4 cent par livre de coton.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Ruth, de St Louis, et l'Evansville, venant d'Evansville, sont les seuls bateaux qui nous soient arrivés de l'Ouest depuis hier.

FARINE—Le marché est très ferme. Il se fait considérablement de demandes de farine et les détenteurs de l'article en demandent des prix plus élevés. Les principales ventes, aujourd'hui, ont embrassé 2000 barils dont 100 de fine à $10 100 de superfine à 12 1/2, 150 et 150 do à $12 25, 75 de superfine à $12 50, 100 do pour ce que vaut l'article, à $12 75, 200 do à $13 50, 200 de double extra à $14 40 et 100 de triple extra à $16 75. Subséquemment, une offre de $12 50 le baril, faite pour un lot de superfine a été repoussée et d'autres offres—celles ci de $12 37 1/2—pour de plus petits lots, ont également été faites en vain. Il s'est opéré considérablement d'affaires dans le commerce par placements.—Montant des ventes durant la semaine, 11,000 barils—arrivé 29967—exporté 4231.

MAIS—Continue à être en demande et nous avons encore à signaler un marché ferme. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé un montant plein de 20,000 sacs, dont 4000 de mélangé à $1 07 1/2, 1500 do 853 de blanc, de jaune et de mélangé à $1 10, 4000 de blanc mélangé à $1 12, 500 do à $1 12 1/2, 1000 de jaune, 1400 et 2000 do $1 12 1/2, 1034 de blanc et 1000 do à $1 15, et 1477 de blanc recherché, à $1 18 le boisseau.—Montant des ventes durant la semaine, 119,000 sacs—arrivé durant la même période 171,965—Exporté, 22010.

AVOINE—Le marché est plus ferme, aujourd'hui, et les détenteurs ont porté leurs vues plus haut, quant aux prix de l'article, prix qui ont haussé de 5 cts par boisseau. Plusieurs centaines de sacs ont changé de mains à 72 1/2 c le boisseau, et il s'est opéré des ventes considérables de petits lots à 75 cts le boisseau.—Montant des ventes durant la semaine, 16,000 sacs—arrivé 31,022—exporté 2421.

SON—Le marché continue à être stable et la demande bonne, 800 sacs de cet article se sont vendus, aujourd'hui, en lots, à $1 90 à $1 95 les 100 livres.—Reçu 6033 sacs.

FOIN—Le marché au foin est calme. Environ 1000 balles de prime de l'Ouest, en petits lots, se sont vendues au commerce à $33 à $31 le tonneau. Des lots plus forts n'ont rapporté que $30.—Arrivé durant la semaine 5063 balles.

PORC—La demande a été considérable aujourd'hui. Le marché est plus ferme et les détenteurs refusent même des prix haussés. Plusieurs offres de $21 le baril, faites pour des lots ronds de mess ont été repoussées. Les commerçans détaillent l'article à $21 50 le baril.

BACON—Un lot de 17 barriques de plats côtés désossés s'est vendu à 13 1/2 cts la livre. La demande a été plus active que de coutume aujourd'hui et des négociations étaient engagées relativement à la vente de plusieurs lots de l'article. Le bacon est calme et les prix en sont presque nominaux. Les affaires en détail se font à 10 3/4 cts pour les épaules, 12 1/4 à 12 3/4 cts pour les côtés osseux, 13 3/4 cts pour les côtés désossés, 14 cts pour les jambons simples, passés au sucre et 16 cts pour les jambons couverts.

SAINDOUX—Le marché au saindoux est très ferme. Nous avons entendu parler de plusieurs ventes dont les détails ont été supprimés, mais nous cotons l'article en tierçons à 12 3/4 et en barillets à 13 3/4 cts la livre.

FROMAGE—Il s'est vendu 50 caisses de fromage de l'Ouest—imitation English Dairy—à 17 cts et nous cotons 15 à 17 cts l'article venant de l'Ouest, 15 à 20 cts pour le bon fromage du Nord et 25 à 28 cts pour le fromage forme d'ananas.

BEURRE—50 frequins de beurre de l'Ouest—beau lot—vendus à 15 cts la livre. Nous cotons le beurre du Nord 25 à 44 cts, et celui de l'Ouest à 15 à 20 cts.

CAFÉ—Le stock de café est faible, et la demande active à 18 à 19 cts en or pour le Rio fair à prime et 24 à 26 en monnaie courante.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $4 à $4 50 le baril, les pommes $5, les oignons $10, les œufs $18 le baril, les poules $9 à $10, les oies $12, et les dindes $40 à $48 la douzaine.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 30 mars 1867.

Arrivé, dans la semaine—[illegible] bœufs du Texas, 186 bœufs de l'Ouest, 398 veaux et veaux d'un an, 560 cochons, 351 moutons et 39 vaches à lait.

Vendu—874 bœufs du Texas, 170 bœufs de l'Ouest, 307 veaux et veaux d'un an, 254 cochons, 1544 moutons et 22 vaches à lait.

A vendre—162 bœufs du Texas, 17 bœufs de l'Ouest, 171 veaux et veaux d'un an, 306 cochons et 39 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— — à — 18
do do 2me qualité, do	— 14 à — 16
Bœufs du Texas, de choix, par tête	70 — à [illegible]
do do 2me qualité, par tête	[illegible] — à [illegible]
do do 3me qualité, par tête	18 50 à 20
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	— 9 à — 10
do du pays do	— 10 à — 11
Moutons du Texas, en lots, par tête	3 00 à 5 00
do du pays, par tête	— — à — —
do de l'Ouest, choix par tête	6 — à 6 75
Vaches à lait, de choix, par tête	— — à 100 00
do de 2e qualité, par tête	60 — à [illegible]
Veaux, par tête	[illegible] — à 15 00
Veaux d'un an, par tête	[illegible] — à [illegible]

On demande

UN bon BARBIER, et une BONNE D'ENFANTS, au No 54, rue St Charles. 29 mars—[illegible]

VENTE JUDICIAIRE.

La ville de la Nouvelle Orléans pour l'usage et au profit de, &c. vs. E. Chas. Etienne Choisy.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trente mars 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District, à la vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété dont description suit—

UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Esplanade, Galvez, Claiborne et Miro, et désigné [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur de [illegible], [illegible] Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté du 17 janvier 1859.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 fév—mars 7, 14, 28, 30

SERVICE FUNEBRE,

Mercredi, 3 avril 1867, à neuf heures du matin, il sera célébré, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Baronne, une messe de requiem, en commémoration de la famille Alhaiza et des artistes de l'Opéra, victimes du désastre du 3 octobre dernier, à bord de l'Evening Star.

M. Paul Alhaiza prie ses amis de vouloir bien assister à cette triste solennité. 5

SERVICE FUNEBRE,
PAR L'ABBÉ VERENA.

Un Service funèbre sera célébré à l'Eglise du Séminaire Avenue Napoléon, à Jefferson City, SAMEDI PROCHAIN, 30 mars, à 7 heures et demie du matin, en mémoire de feue Mme ERNEST EUDE, née ROSE AGLAÉ LAINÉ. Les amis et connaissances de son mari sont respectueusement invités à y assister. 28 mars—3

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

Resp∴ Loge St André, No 6.

Un service funèbre à la mémoire des FF∴ H. CAILLAT et H. REMY sera célébré Dimanche, 31 mars 1867, à midi précis, dans le Temple Maçonnique, encoignure St. Louis et Passage de la Bourse.

Tous les FF∴ et les amis des défunts sont invités à assister à la cérémonie.

Par mandement E. MARC, 35ème.
30 mars—2 Sec. pro tem.

Société des Ouvriers Tailleurs de la Nouvelle-Orléans.

LES Officiers et les Membres de cette Société et, en général, tous les ouvriers de ce métier, qui désirent faire partie de la Société de Bienfaisance qui doit se former et prendre force le mois prochain, sont par le présent convoqués à une assemblée générale qui aura lieu dimanche, le 31 mars, à 3 heures de l'après-midi dans la salle du Collesium Beer House, No 71 rue Bienville, entre les rues Chartres et Passage de la Bourse.

Par ordre du Président.

30 mars—2 L. WIEMANN, Secrétaire.

Avis aux Actionnaires.

Compagnie de la "Ligne de Paquebots de la Nlle-Orléans, Ste Marie et St-Martin."

NOUS tenons de M. A. Meyuier Jr, l'information suivante:

Le capitaine P. E. Burke, dans le but de nommer sept Directeurs à l'effet de s'occuper des affaires de cette Compagnie, informe les Actionnaires en général qu'une élection aura lieu à la Nouvelle Ibérie, le 6 avril 1867. Les Actionnaires devront rester en place pour un terme [illegible] 15 mois.

30 mars—au 6 av

A Vendre,

LE Café situé au coin des rues Orléans et Claiborne est à vendre à des conditions modérées, avec ses installations et un bon billard qui est en bon état. L'emplacement est avantageux et la maison fait en ce moment d'excellentes affaires. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux. 30 mars—2

J. MANGIN,
Forgeron et Serrurier,
RUE STE ANNE, No [illegible].

AYANT agrandi son magasin, fera vérandah, balcon, grille de tombe, grillage pour porte de magasin, volets en fer, fermeture de magasin, tente à mécanique, et pour les connaître; réparation de coffre fort, balance et [illegible] genres de fourneaux. — Offre à vendre de seconde main, coffre-fort, [illegible] et différents articles, &c. Prix modérés. 30 mars—1m

LIBRAIRIE DE A. BALU.

Reçu par l'*Alhambra*:

GRANDES NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

Antoniella par A. de Lamartine.
Le [illegible] de Mort—par Marie Alexandre Dumas (fils de Alexandre Dumas).
Mémoires de la Chevalière d'Eon—par Frédéric Gaillardet.
Les [illegible]—par Ch. Paul de Kock (édition populaire illustrée).
Les dernières grandes comédies de Victorien Sardou, La Famille Benoiton.
[illegible] Villageois.
Maison Neuve.
Et beaucoup d'autres romans nouveaux de P[illegible], Gustave Aimard, Arsène Houssaye, A. [illegible], &c. &c.

AUSSI:

Vattel—Le Droit des Gens ou Principes de la loi Naturelle.
[illegible]—Les Armes et le Duel.
[illegible]—Dictionnaire des Contemporains, dernière édition.
[illegible]—Traité de Gymnastique.

OUVRAGES SUR LES SCIENCES & L'INDUSTRIE.

[illegible]

OUVRAGES DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

[illegible]

Volnaire—Œuvres complètes—Mémoires du duc de [illegible].
[illegible] de brochures illustrées de Pau. Fêval, Alex. Dumas, [illegible], Ponson du Terrail, Paul de Kock, [illegible].
Pièces de Théâtre en nombre.

Catalogue sur demande de l'Expédition de Paris.

A. BALU.
30 Rue de Chartres.

Bureau de la Compagnie de Chemins de Fer de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 23 mars 1867.

LE 20 du courant à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, [illegible] le taxe de l'Etat-Unis sur ce dividende.

WM. P. SINNOTT, Secrétaire.

CONFISERIE des REMPARTS!

OUVERTURE:

Dimanche 31 courant.

MAX. NIHOUL.

Encoignure Remparts et Bayon.

24 mars—24, 25, 28, 30

FABRIQUE DE L'EGLISE ST-LOUIS DE LA NLLE-ORLEANS.

AVIS D'ÉLECTION.

LES locataires des bancs de la susdite Eglise sont par le présent notifiés qu'une élection des Marguilliers sera tenue au bureau du secrétaire No 20 Pierre St Antoine, le lundi, 1er avril, prochain, de 9 heures A. M. à 1 heure P. M., conformément aux statuts de la charte d'incorporation de la dite Eglise St-Louis, approuvée le 17 mars 1856.

23 mars—26 28 30—av 1

ANT. DUBUC, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 28 mars 1867.

CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie No 44 de la rue Carondelet, le LUNDI, 15 avril 1867, de 9 heures à 3 heures, pour dix-huit Directeurs dont douze seront choisis parmi les actionnaires résidant en Louisiane et six parmi les actionnaires résidant au Mississippi,— pourvu qu'une majorité des actions de la Compagnie soit représentée à la dite élection; sinon il sera ajourné d'une semaine et par représentation, l'élection aura lieu le LUNDI, 22 avril 1867, au bureau de la Compagnie de 9 à 3 heures.

R. S. CHARLES, Secrétaire.

28 mars—au 15av

UN JEUNE FRANÇAIS ayant exercé l'enseignement plusieurs années et muni de tous ses diplômes désirerait trouver un emploi de professeur soit dans une maison d'éducation soit dans une famille.

S'adresser pour les renseignements à la rédaction du journal aux initiales J. P. 29 mars

Charrues! Charrues!

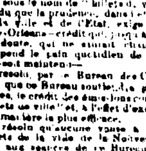

250 CHARRUES No 1 de Calhoun.
250 charrues No 1½ de Calhoun.
500 do No 2 do

A vendre par J. B. VANHORN & CO.
Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, enc. Poydras.

29 mars—6f

AUJOURD'HUI, 27 du courant, à une assemblée régulière du Bureau des Courtiers de la Nouvelle-Orléans, les préambules et les résolutions qui suivent ont été présentés et adoptés:

Attendu qu'il règne dans le public une effervescence tout à fait sans fondement quant à la valeur des émissions de la ville de la Nouvelle-Orléans, lesquelles sont connues sous le nom de "billets de ville";

Attendu que la prudence, dans l'état actuel des finances de la ville et de l'Etat, exige que le crédit de la Nouvelle-Orléans—crédit qui, jusqu'à présent, n'a pas été mis en doute, qui ne saurait l'être et d'où dépend le gain quotidien de milliers de ses citoyens—soit maintenu—

Il est résolu, par le Bureau des Courtiers de la Nlle-Orléans, que ce Bureau soutiendra par tous les moyens équitables, le crédit des émissions connues sous le nom de "billets de ville", à l'effet de maintenir leur cours de la manière la plus efficace.

Il est résolu qu'aucune vente à crédit (time sale) des billets de la ville de la Nouvelle-Orléans ne sera permise aux séances de ce Bureau ou au dehors par des membres de ce bureau, que cette résolution et cet ordre ne seront pas rappelés [illegible] de ce Bureau et pendant le terme complet de trente jours.

Il est de plus résolu qu'étant convaincue que la ville est capable de maintenir son crédit, nous recommandons fortement à tout le monde de ne pas, dans aucun cas, de n'agir de manière à déprécier ce billet en forçant les ventes.

O. DE BUYS, Secrétaire et Trésorier.

28 mars—3f

Liquidation.

LES soussignés offrent à vendre à livrer et à des conditions avantageuses, les articles suivants, attendus par le W. L. Burroughs, de Bordeaux:

20 q Cognac 1858, Denis, Henry Mounier & Co.
5 q do 1852, do do do

Par l'Amerika, de Bordeaux:

20 q Cognac 1856 & 1859, Otard, Dupuy & Co.
10 q United Proprietors, La Rochelle.
60 barriques vin rouge, Olivier Durant & Co.
120 caisses do do do

Par le Jane-Rimy, de Glasgow:

10 q Scotch Whisky, James Stewart & Co.

Par l'Edouard, de Bordeaux:

6 q et 10 q Cognac 1860, 1858 et 1856, Otard, Dupuy & Co.

Par l'Alhambra, de Liverpool:

4 Puncheons Old Tom Gin, Bernard & Co.
4 do Malt Whisky do do
4 do Irish Whisky, Leith.

BRULATOUR & Co, en liquidation.

30 mars—6f

Liquidation.

LES soussignés offrent à vendre à des conditions avantageuses, les articles suivants pris en Douane—

[illegible] Eau-de-vie de différentes âges des maisons J. Hennessy & Co, Otard Dupuy & Co, Pinet Castillon & Co et Une [illegible] Propriétaires.

20 q Sherry et Malaga Mogue-Richard.
100 q Porto Burgundy.
420 caisses Vins Bas Olecours, Yquem et autres, J. H. Wutemberg, Bordeaux.
1200 caisses Vin bon ordinaire, Bouret & Co, J. Olivier Durant & Co.
Schiedam Bitters et Porter de Wm. Younger & Co, Edinburg.
100 caisses Absinthe suisse et Liqueurs assorties.

BRULATOUR & Co, En liquidation.

28 mars—6f

CHEMISES POUR HOMMES.

Chemises de chez Charvet,
DE PARIS,
A VENDRE PAR DOUZAINE OU PAR CAISSE.

CHEMISES GARANTIES TOILE DE COURTRAI,
de $50 à $60 la douzaine.

CHEMISES TOILE DE COURTRAI ET PERCALE FINE,
à $40, $45 et $50.

CHEMISES POUR DAMES.

En toile de Courtrai	$50 la douzaine.
En batiste et garnitures dentelle	60 do
En batiste et Cluny	70 do
En batiste brodée	de $5 à $20 pièce.

Pour clore une consignation.

J. LEVOIS & Co.,

26 mars—6f CANAL et BOURBON.

Nouveautés de printemps.
GROS ET DETAIL,
A TRÈS BON MARCHÉ.

Jaconas français imprimés, haute nouveauté,
Percales et brillantés de do de
Mousselines et organdies imprimées, haute nouveauté
Indiennes fond blanc, pour enfants,
Nansou Pompadour,
Bareges brodés,
Grenadine rayée et écossaise,
Crêpe tamatave,
Barège indien.
Taffetas de l'Inde,
Foulard,
Alpaca, alépine,
Challe bernaut.

L'assortiment le plus complet de marchandises blanches

Nansou, percale frappée, coton batiste, mousseline suisse 4,4, percales rayées et à carreaux, toile batiste fil, linge de table, toile à draps, &c., &c.

CHALES dentelle Cambrai,
do Lama,
do Chantilly,
do Grenadine,
1 caisse jolies ombrelles de printemps,
1 do parasols doublés,
100 douzaines beaux bas anglais.
200 rouleaux natte de choix au prix de New York.

J. LEVOIS & CO,
22mars—6f Coin Canal et Bourbon.

ON PREND LES
BILLETS DE VILLE au Pair

EN échange de Whisky 1re qualité et à $5 pour 100 au-dessous du cours de N. Y.

S'adresser chez MANCEL, importateur, 226 rue de Chartres, entre St Philippe et Dumaine. 28 mars—1sem

Grande Nouveauté de Printemps.

MARCHANDISES SÈCHES

De toute espèce, à vendre à des prix réduits et aux prix de [illegible].

AU MAGASIN BIEN CONNU DE

L. ETERNOD,

Encoignure URSULINES et BOURBON.

Un très joli lot de BAREGES à 25 cents [illegible] 35.
BATISTE imprimée, extra fine, 1 yarde de large, à 50 cts.
INDIENNE française fond blanc 4|4 à 30 cts.
TOILE fil double largeur à 30 cts [illegible] 40.
COUTIL à matelas, légèrement avarié. 4|4 à 25 cts la verge.
COTON à Draps 10|4 blanc et écru à 65 cts.
1,000 yards TAPIS natte 4|4 à 40 cts.
INDIENNE perse à grands dessins, 4|4 à 37 1|2 cts.
PERCALE française haute nouveauté.
MOUCHOIRS batiste brodés, $6 la douzaine, valant $9.
MOUCHOIRS & Choix pour hommes et dames.
[illegible] de POINTES [illegible] à $12 [illegible] $25.
ROTONDES et MARQUIS [illegible].
MANTELETS [illegible].
TULLE [illegible].
Un joli lot de MARCHANDISES BLANCHES.
NANSOUK, [illegible] BRILLANTÉ.
MULL MULL, JACONATS, MOUSSELINE [illegible].
[illegible] 25 mars—1m

Liquidation par Expiration de Contrat.

LA Société sous la raison BRULATOUR & CO étant arrivée à son terme, est dissoute d'un commun accord.

P. E. Brulatour demeure chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires.

P. E. BRULATOUR.
H. NOBES.

N'lle Orléans, 25 mars 1867. 25 mar—1sem

20 . . . Rue de Chartres . . . 20

C. JAUBERT & CO.,

Offrent aux Marchands de la ville et de la campagne un magnifique et grand stock de MARCHANDISES SECHES étrangères et du pays, achetées à la baisse et bien choisies.

Se composant d'un assortiment général, comme on n'en trouve pas ailleurs.

Leurs prix sont toujours comme par le passé, au-dessous du cours du marché et au-dessus des prix de New York.

Ils offrent aussi un bel assortiment de CHAPEAUX feutre, français.

P. S. — Les ordres de la campagne sont promptement remplis. 24 mars—3m

Avis aux contribuables du Deuxième District de la ville de la Nlle-Orléans.

LE bureau du Percepteur de Taxes de l'Etat du Deuxième District (de la rue du Canal à la rue de l'Esplanade et du fleuve au Lac) est ouvert TOUS LES JOURS, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi pour la perception des licences de 1867 et des taxes d'Etat de 1866, sur les propriétés foncières, le capital, &c. &c.

Ces taxes et licences, sont dues depuis le 20 février dernier. Il faut qu'elles soient payées de suite, sinon les délinquants seront sujets aux pénalités que prescrit la loi.

L. F. LEMARIÉ,
Percepteur des Taxes d'Etat du Deuxième District
Bureau bâtisse du Bois, en face de la Place Jackson, au coin de la rue St Pierre.

Nlle-Orléans, 25 mars 1867. 24mars—[illegible]

Avis.

UN grand nombre de personnes étant [illegible] de ce que mon ancien magasin de [illegible] "Le Créole", rue Royale, 165 n'appartient toujours, je préviens mes amis et le public que ledit magasin a été vendu à Mr J. J. Lebaud par la personne qui avait ma procuration pendant mon absence de cette ville. Depuis cette époque donc je n'ai eu aucun intérêt dans ledit magasin.

Les deux magasins de cigares qui m'appartiennent sont celui de la rue Commune, No 166 et celui que j'ouvrirai sous peu de jours rue Royale, No 188, au coin de la rue St Pierre.

Nlle Orléans, le 17 mars 1867.
17 mars—1m D. BORNIO.

MALARCHER & CO.,

IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c.
Rue du Canal No 27 et rue Crossman No 17,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Farine, Porc, Bacon, Graisse, Beurre, Fromage, constamment en magasin, et aux plus bas prix du marché.

☞ Provisions d'habitations et de famille aux plus bas prix. 16 fév[illegible]

Chapeaux Français.

LEON PIERRE & CIE.,

65 . . . . Rue de Chartres . . . . 65.

ONT reçu 18 caisses chapeaux français, façons nouvelles, qu'ils vendent en gros aux prix d'importation. 14mars—1m

BÉNÉDICTINE!

25 CAISSES BÉNÉDICTINE, de L'ABBAYE de FÉCAMP, d'importation récente, à vendre par

OSCAR BERCIER & CO.

21 mars—15f No 60, rue des Magasins.

PERDUS,

LES certificats suivants d'actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle Orléans, ont été perdus ou égarés. No 1,089, pour 42 actions achetées le 8 avril 1864. No 1,090 do 1 do do le 12 do do.

Le public est prévenu de ne pas les négocier.
26mars—1m MATILDA PHILLIPS.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.—No 104 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1867.

AVIS est donné qu'une élection de onze directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie le premier lundi d'avril, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

P. FOURCHY, Secrétaire.

13 mars—15f PP

Chemin de fer de l'Annonciation et de la rue Chippewa.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CRESCENT CITY.

Bureau, rue du Canal, No 69.

Nlle-Orléans, 27 février 1867.

LES chars de l'Annonciation et de la rue Chippewa iront régulièrement, à partir de cette date, de l'angle des rues Magasins et Canal au Louisiane Avenue.

DAVID McCOARD, Président.
CHAS. PITTS, Secrétaire.

1mars—1m—PP

Couturié et Bordelois,
No 39 rue de la Vieille-Levée,

OFFRENT en vente soit en Douane ou droits payés, VIN ROUGE, 3,600 caisses PP et GB
200 " Léoville bbls., et 1/2 bbls., [Wm Morton;
100 " Valeyrac;
150 " Lafitte;

OPORTO, 20|4 pipes, &c.;
SHERRY, 10|4 " ;
CHAMPAGNE, 700 paniers Impérial, Carte Blanche et [Delorme;
EAUX-DE-VIE, 15|2 pipes Hennessy, 1862 Cognac;
17|4 " Laferrière, 1862 " ;
20 " Sam Richards, " ;
15|2 10|4 et 20|8 Pinet Castillon 1815 Cognac;
40|4 pipes Happy Jr Cognac, " ;
35|4 et 20|8 J. A. Aviere, Cognac Ro-[chelle;
20|4 pipes Wm Morton, Cognac Ro-[chelle;

WHISKEY, 5 puncheons S. Ramsay, Scotch;
ABSYTHE, 100 caisses C. Lecoultre, Suisse.

27 mars—6f PP

Dr. J. H. WIENDAHL,

Office et Résidence No 381,
RUE ESPLANADE, entre ROCHEBLAVE et TONTI.

27 mars—1m

GROCERIE A VENDRE.

EPICERIES A vendre une GROCERIE bien installée et bien achalandée, située sur le chemin de fer Pontchartrain et Chemin de Gentilly. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux au café du Champs-Elysées et Vieille-Levée. L'acheteur pourra obtenir du bail, à sa satisfaction. 30 mars—2f

Etablissement de Confiserie.

LE soussigné propose de vendre à des conditions avantageuses le bel établissement de confiserie situé au coin des rues du Canal et Bourgogne. Le propriétaire de l'établissement désirant changer de genre d'affaires, à l'expiration de son bail, peut céder le loyer, et l'acquéreur de l'établissement sera mis en jouissance de la terrasse voisine où le bail ordinaire [illegible] de [illegible] dispose un jardin. Il vendra son [illegible] S'adresser à M. Tinet, avocat, coin Douane et Passage de la Bourse.

28 mars—2f J. HIMBERT.

BON MARCHE.

163 CANAL . . . . 163 CANAL.
230 ROYALE . . . . . . 230 ROYALE.

AUX MAGASINS DE MARCHANDISES SÈCHES A BON MARCHÉ, DE

DANZIGER!

Ayant reçu un nouveau lot de BAREGES, INDIENNES, LINONS et TOILES, par le Matanzas, de New York, sur consignation.

Je les vendrai, LUNDI, 25 mars, aux prix nets de factures de New York.

10 caisses Indiennes, au détail à 12½ cents la yarde.
Cotons fins blancs, 4|4, à 25 cents la yarde.
do do do 7|8, à 15, 18 et 24 cents.
10 caisses toiles d'Irlande, différents numéros et qualités.
5 caisses toile à rideaux, différentes qualités.
2 caisses toile de Paris, par pièces de 6 yardes et 1|2.
Le tout sera vendu pleinement garanti, aux prix de l'or.

Un joli lot de SOIERIES d'été et de SOIERIES fantaisie en couleur, imprimées à $1 la yarde.

Un choix complet d'étoffes blanches, telles que NANSOUK, MULL, GINGA et STRIPES.

Un joli assortiment de CHALES DENTELLE riches tels que chales Barnous, Rotondes, Lama, Cambrai et véritable Chantilly.

Trois mille GINGAS FIL particulièrement recommandés aux acheteurs en gros et un grand nombre de NOUVEAUTÉS DE SAISON qui seront vendues à une simple commission.

THEO. DANZIGER,
Rue du Canal, No 163
24mars—[illegible] Rue Royale, No 230

Magasin d'Habillements de Mode.

ROBERT PITKIN,

13 & 15 . . . RUE DU CAMP . . . 13 & 15

Habillements de Printemps et d'Eté

En Gros et en Détail.

Je viens de faire l'Ouverture d'un Grand Stock d'Excellents HABILLEMENTS de Printemps et d'Eté. Mes Amis et le Public me trouveront prêt à leur fournir tout ce dont ils peuvent avoir besoin en fait de

HABILLEMENTS,
LINGERIE
MALLES
VALISES,
SACS DE VOYAGE,
PARAPLUIES, &c.

Mon département de détail contient tous les articles de toilette de Messieurs.

Le département de gros est pourvu de toutes les marchandises nécessaires au commerce, et qui seront vendues aux prix de New York.

N. B. — Les Etoffes à Robes sont faites sur commande [illegible] et ne laissent rien à désirer et sont des derniers genres.

Adressez-vous au magasin de

ROBT. PITKIN,
Rue du Camp Nos 13 & 15,
21 mars—1f PP Nlle Orléans.

Bureau du Trésorier.

HOTEL-DE-VILLE,
Nlle Orléans, 28 mars 1867.

AVIS est donné à tous les contribuables de cette ville que les coupons de taxes pour 1864 dus en 1867, seront prêts et perçus à partir du lundi prochain.

J. HERNANDEZ, Trésorier de la ville.

28 mars—10f

Les Billets de la Ville.

EATON & BARSTOW, grocers en gros, No 16 de la Nouvelle-Levée et No 15 de la rue Tchoupitoulas ne, vendent au prix [illegible] des billets de ville, tout ce qui constitue le [illegible] de commerce.

EATON & BARSTOW,
Rue de la Nlle Levée No 16 et rue Tchoupitoulas No 16.
27 mars—3f

Aux dames.

ACHETEZ vos coiffures et cheveux chez E. ROLAND, rue de Chartres, 42. 12 mars

Avertissement! Avertissement!

WHISKY DEXTER.

Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier criminel de CONTREFAIRE la

CÉLÈBRE MARQUE DE

WHISKY DEXTER,

nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPÉCIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le

PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS.

Celles-ci sont faites de mauvais rhum dont l'arôme est dû à des HUILES ESSENTIELLES; ce whisky, pris en assez forte quantité, devient un POISON. Le VÉRITABLE article est fabriqué, comme par le passé, par des employés qui sont à notre service depuis nombre d'années. Nos amis peuvent être assurés que nous ne négligerons rien pour en conserver la QUALITÉ, PURETÉ et pour POURSUIVRE tous les CONTREFACTEURS sans rigoureusement que la loi nous le permettra. Une réputation qui est le fruit de quarante-cinq ans d'expérience, sera énergiquement défendue. Une étiquette sera bientôt faite pour nos barriques et quiconque l'imitera s'exposera aux DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.

[illegible]

J. RIVIERE & CO.,

70 & 72 RUE DE LA COMMUNE.

Agents de

MM. BRANDENBURG FRÈRES—BORDEAUX, et V. de X HARMONY, CADIZ,

OFFRENT à vendre en quantités au gré des acheteurs en Douane ou droits payés.

Vin en bouteilles, Brandenburg Frères.

250 caisses	Chateau St Jacques	bouteilles
250 do	Médoc	en bout. et demi bout.
200 do	St Estephe	do
175 do	St Julien	bout. et demi bout.
150 do	Margaux	do
150 do	Pontet Canet	do
100 do	Larose	do
75 do	Chateau Larose	do
50 do	do Leoville	do
25 do	do Mouton	do
25 do	do Margaux 1855,	en bouteilles
50 do	do grand vin 1858	
50 do	do Lafite, 1855	
25 do	do grand vin 1858	

Vins Blancs en Bouteilles.

200 caisses	Haut Sauternes, en bouteilles
75 do	Chateau Sauternes, demi bouteilles
50 do	Latour Blanche do
140 do	Chateau Yquem.

Vin Rouge en Barriques.

50 barriques	Médoc.
15 do	Pauillac,
20 do	St Estephe,
10 do	Macau,
10 do	St Julien,
10 do	Margaux.

Sherries, Harmony.

20 1/4, 10 1/8	Amontillado,
20 1/4, 5 1/8	Topaz,
25 1/4, 4 1/8	Cabinet,
15 1/4, 25	Vino de Pasta,
20 1/4, 6 1/8	V. H & Co,
75 1/4, 60 1/8	[illegible]
5 1/4	Standard.

Sherries.

20 1/4, 20 1/8	B. O. P.
20 1/4, 20 1/8	A V P
5 1/4	Valette.

Champagne.

50 paniers H & C, en bouteille
50 do do demi bouteilles

Vins de Porto.

10 1/4 barriques	Chamisso Particular,
5 1/4 do	Beverage D
5 1/4 do	M. S. G.
5 1/4 do	Royal
10 1/4 do	Burgundy.

Catawba.

20 barils, très fins.

Eaux-de-vie.

5 1/4, 10 1/8 Thos Hine & Co, 1862, 1858,
5 1/4 H. Sutton,
4 1/4, 5 1/8 Hennessy, 1857,
5 1/8 Pinet Castillon & Co, 1851,
5 1/4, 10 1/8 Sazerac, 1798,
4 1/4 O. D. & C, 1796
10 1/4, 25 1/8 Biscuit Dubouché, 1860, 1858, 1848, 1856.

Genièvre de Hollande.

6 pipes "Bell"
6 do Oak-tree (Chêne)

Rhums.

4 poinçons Rhum de la Jamaïque,
4 do do Ste Croix.

Guignolet.

5 barils, qualité supérieure.

Amer de Boker.

150 caisses.

Bourbon.

150 balles Bourbon de toutes grosseurs et qualités.

Whiskey.

A. Keller N. C., T. J Megibben, Walker, T. Moore et différentes autres marques dont l'énumération serait trop longue.

Bay Rum.

3 poinçons. 8 mars—15 f

Bitters de Quinquina du Pérou.

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT
Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ A LA NOUVELLE-ORLÉANS d'après la RECETTE D'UN MÉDECIN PRATIQUANT AU SUD, d'une science reconnue, composé de la véritable ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU choisie spécialement à [illegible].

Les FABRICANTS offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF ADMIRABLE, [illegible] FLUIDES, un STIMULANT [illegible].

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. N. PERI & Co.,
seuls propriétaires et fabricants.
NLLE-ORLÉANS, LNE.

Geo. L. KOUNS & Bro, rue de la Commune, No 39, (Agents pour la vente en gros.)

A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. 18 mars—1an

Cigares de la Havane.

MR LÉON McCARTHY de la Havane vient d'arriver par le "Liberty" et apporte un gros choix de cigares de la Havane de diverses marques, les principales sont—Partagas, Corona, Cabanas y Co, [illegible], Cinco de Orion, Henry Clay, Lewyama, Arriguage, Paz de Calixto, [illegible] Figaro, Intimidad, etc. Il prévient ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir son magasin au No 12 de la rue de la Commune, entre Chartres et St. Charles où il débitera ses cigares aux prix réduits [illegible] du marché. [illegible] mars—1m

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.
(*Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.*)
CAPITAL . . . . $5,000,000.
R. O. MUSGROVE, agent général.
65 . . . . . Carondelet . . . . . [illegible]

LÉON GODCHAUX,

Fabricant d'Habillements,
81 & 83 . . . RUE DU CANAL . . . 81 & 83.
SUCCURSALE
213, 214 et 217 rue de la Vieille-Levée

Les Marchands, les Planteurs, les Parents et les Tuteurs

Sont respectueusement invités à venir examiner mon grand stock d'HABILLEMENTS et de LINGERIE, fins, ordinaires et communs, que je vendrai, pour obéir à des prix aussi bas qu'avant la guerre.

Il sera fait un escompte libéral aux marchands en gros et aux maisons de commission.

LÉON GODCHAUX,
Rue du Canal, 81 et 83,
Rue de la Vieille-Levée, 213, 215 et 217, en face du Marché Français.

L'établissement se charge de confectionner, dans le plus bref délai, les vêtements des derniers genres.

25 mars—1 m

L'ETOILE DU SUD

Magasin de Cigares et Cigarettes de la Havane.

IMPORTATION DIRECTE,

No 155 rue Royale, coin St-Pierre.

On trouvera dans le dit magasin un assortiment des meilleures marques de cigares et cigarettes de la Havane, ainsi qu'un grand choix de tabacs à fumer et à chiquer, pipes, boîtes fantaisie, etc.

Billets de la Loterie de la Havane, de celle de Madrid et du Kentucky.

24 mars—6 D. BORNIO.

E. L. E. BONNET,

62, *RUE DE CHARTRES,*
AU PREMIER,

OFFRE aux marchands de la ville et de la campagne un joli choix d'articles de printemps en

Modes et Nouveautés,

à des prix très modérés. 21mars—1m

Reçu par le steamer "Darien,"

UN grand assortiment d'ARTICLES FANTAISIE de Paris, tels:

ORNEMENTS DE PAILLE pour chapeaux
FRANGE de paille avec ambre, cristal, jais et [illegible]
CHAPEAUX paille et crins
Do FORMES tulle, dernier genre.
TULLE brodé blanc et noir
CEINTURES brodées jais noirs et couleurs.
Le plus grand assortiment d'AGRAFES pour ceintures, en nacre, jais, argentées, dorées et vieil argent
Boutons de MANCHETTES.
BOUCLES d'oreilles—PEIGNES nouveautés.
BROCHES
PASSEMENTERIE noire et couleurs.
FRANGE [illegible].
GANTS [illegible] blancs et couleurs.
CRAVATES [illegible].
Une grande consignation de PAPIER A CIGARETTES et ARTICLES pour fumeurs.
Nous attendons par chaque steamer un grand assortiment d'EVENTAILS, OMBRELLES, MITAINES DE FILET, BLONDES [illegible] et autres articles.

A vendre en Gros, 107, rue de Chartres.
A. SOBRÉ.

NOTA—Notre maison de PARIS, rue [illegible] Paradis Poissonnière, se charge de [illegible] aux fabricants, sur une légère commission. [illegible]

NOUVEAUTES!!

LION & PINSARD,

172 . . . . . . RUE DU CANAL 172
(Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie.

MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.

ARTICLES POUR MESSIEURS,
Cravates, Caleçons, Gilets de Peau, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—

Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et en détail. [illegible]

FILTRE PELICAN de COTTON

LE filtre le plus parfait qu'on ait jamais inventé pour clarifier l'eau du Mississippi.

Chaque filtre qui se vend est un nouveau témoignage en faveur de l'invention.

Il fournit constamment de l'eau claire.

L'eau est pompée aussi vite qu'elle y tombe, sans aucun contact avec d'autre substance délétère.

Le filtre est simple, durable et d'un usage [illegible].

Il remplace les cuves. Il n'y a rien de plus utile dans les maisons, les hôtels, les pensions et à bord des bateaux à vapeur.

MM. LEVI & NAVRA vendent des filtres Pelican parfaits et de toutes les grandeurs, à leur fabrique rue Poydras, No 171, et à leur nouveau magasin, rue du Canal, No 174.

Venez les voir et en juger par vous-mêmes.

19 mars—1 P

Dépôt de Portraits, de Whipley, au coin des rues Chapitoulas et Gerbigny.

DES portraits au [illegible] et sont fournis aux familles catholiques [illegible] du [illegible] portraits [illegible] les prix sont extrêmement modérés. [illegible]

[illegible] M. WHELPLEY.

Compagnie d'Assurance Germania.
No 138 RUE GRAVIER.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1867.

AVIS est donné qu'une élection de vingt-quatre Directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie, LUNDI, le huit avril, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

EMILE MAIER, Secrétaire.

24 mars—au 8 avril

Avis.

LE DOCTEUR ALFRED MERCIER avant [illegible] des arrangements avec l'Académie de Médecine de Paris pour recevoir régulièrement du [illegible] de près de l'encoignure Baronne, de 10 à 11 heures et demie du matin—Prix, $2.50 [illegible] mars—1m

Maison à louer.

Une MAISON à étage, rue Bourbon, No 163 entre les rues Orléans et Ste Anne.
S'adresser à

F. J. DA SILVA,
No 2, rue Carondelet.

29 mars—3f

Résidence d'été à louer.

A louer, une RÉSIDENCE d'été complète, avec jardin, verger en plein rapport, [illegible], wharf, &c., située sur la rivière Tchefuncte, à un mille au-dessus de Madisonville. On peut s'y rendre en trois ou quatre heures par des bateaux à vapeur ou un service quotidien. On louerait aussi [illegible] cheval, si le preneur le désire. S'adresser pour les conditions, au propriétaire, M. Gale, à [illegible], en face Madisonville, ou à Chas Cousins, de Madison House, à Madisonville. 27 mars—12f

A Louer.

La maison No 285 de la rue des Ursulines, entre les rues Derbigny et Roman, à étage, ayant sept chambres dans la maison principale et trois dans la bâtisse de fond. Elle est entièrement neuve. On la livrera à un prix modéré à un bon locataire. S'adresser au bureau du "Price Current" à R. H. Schmidt ou à H. M. Robinson, courtier, C[illegible] Alley, ou au No 29 de la rue St Pierre, près Claiborne. 27mars—[illegible]

Avis.
LLOYDS FRANÇAIS.

LE soussigné ayant été renommé Visiteur du Bureau Veritas pour la classification des bâtiments et des chaudières de ce port, a repris les affaires. Ceux qui ont besoin de ses services sont priés de l'en informer, par écrit, à son bureau rue du Camp, No 39, au premier.

RICH'D. L. ROBERTSON

Nlle-Orléans, 1er mars 1867. 2 mars—1m

AVIS IMPORTANTISSIME!!!

ON peut apprendre radicalement le français, en 150 leçons, au moyen d'écrire, de lire et de [illegible], dans la [illegible] et sans en exclure les intelligences les plus difficiles en [illegible]. On trouvera les conditions et les professeurs dans [illegible] de la rue du Canal, de l'Opéra [illegible] la Maison Dorée.

On trouvera également le [illegible] de la [illegible] Flammarion Vicat de Paris, en gros et en détail, au Pellegrin, 238 encoignure Conti et Liberty, Nlle-Orléans, 20 [illegible].

13 mars—1m Prof. SAMMARCELLI

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.
De toutes espèces de
MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentées de Colman.

THOS. B. BODLEY & Co.,
Rue Perdido, No 9,
[illegible] — PP à côté du Masonic Hall

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,

Cabinet et domicile No 14, rue Dauphine. Sans mal et après la rue du Canal, près de la [illegible].

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

24 déc—3m—PP—L

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,
[illegible] . . . RUE DU CANAL . . . [illegible]
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultations françaises ou espagnoles et en anglais.
6 mars—1m—PP

STAR CANDLES
DE
Schæffer,

A l'agence de sa fabrique,
J. AVET,
86, VIEILLE-LEVÉE,
A côté des Bine Stores.

31 mars—1m